

Accueil de Loisirs

Léo Lagrange Animation



PROJET PEDAGOGIQUE

2026-2027
3-13 ans

Sommaire

I- Présentation de la structure p.3

- 1- La Fédération Léo Lagrange
- 2- Environnement
- 3- Fonctionnement de la structure

II-Le public visé p.5

- 1- Personnes concernées
- 2- L'accueil d'enfants en situation de handicap

III- Les objectifs p.6

- 1- Le Projet Educatif de la Fédération
- 2- Les objectifs éducatifs de l'Accueil de Loisirs
- 3- Les objectifs pédagogiques
- 4- Les projets d'activités
- 5- La journée-type
- 6- Précisions sur les différents moments de la journée

IV- Les moyens p14

- 1- Humains
- 2- Les locaux
- 3- Financiers

V- La communication p.18

- 1- Les relations Enfants/Animateurs
- 2- Les relations avec les familles

VI- L'évaluation p.19

- 1- Les réunions d'équipe
- 2- Les bilans d'activité
- 3- La Charte de Qualité
- 4- Critères d'évaluations

I- Présentation de la structure

1- La Fédération Léo Lagrange

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances.
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social.
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen.
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre.

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie : La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels)

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme.
- Organiser, monter une action ponctuelle.
- Offrir des formules de vacances.
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes.
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices.
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets.
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

2. Environnement

Depuis janvier 2023, l'accueil se déroule dans les écoles du Centre de Miribel 01700

Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis dans l'école Odette JOLY 4 Rue de l'Hôtel de ville.

Les enfants scolarisés en élémentaire sont accueillis dans l'école Edgar QUINET 8 Place de l'Hôtel de Ville

Les locaux sont composés de 3 bâtiments situés à proximité de la place de l'hôtel de ville de Miribel 01700 :

- Le bureau : 8 Rue de l'Hôtel de ville
les bureaux de direction, le matériel de l'accueil de loisirs
- L'Ecole Odette JOLY 4 Rue de l'Hôtel de ville
Les enfants scolarisés en Maternelle à partir de 3 ans révolus
- L'Ecole Edgar QUINET 8 place de l'Hôtel de ville
Les enfants scolarisés en Elémentaire à partir de 6 ans

3. Fonctionnement de la structure

L'Accueil de Loisirs ouvre ses portes pendant les petites et grandes vacances scolaires ainsi que les mercredis des périodes scolaires.

- **Horaires d'ouvertures** 7h30 à 18h30

Un accueil échelonné est mis en place :

Accueil du matin :

De 7h30 à 8h30 Tous en commun Ecole Edgar QUINET
(Escalier en pierre côté gauche du bâtiment)

De 8h30 à 9h00 les Papillons à l'école Odette JOLY

Accueil du soir :

De 17h00 à 17h30 les Papillons à l'école Odette JOLY

De 17h30 à 18h30 Tous en commun Ecole Edgar QUINET
(Escalier en pierre côté gauche du bâtiment)

A l'arrivée, les parents doivent déposer leur(s) enfant(s) dans le lieu d'accueil auprès des animateurs.

Une dérogation peut être donnée aux enfants dont les parents estiment être autonomes pour venir seul à l'accueil de loisirs, un mail de validation est demandé.

Après 9h, les parents doivent signaler l'arrivée de leur enfant auprès de la direction.

Attention : Les enfants restent sous la responsabilité des parents jusqu'à la prise en charge par l'équipe d'animation.

Pour toute arrivée exceptionnelle en dehors des horaires d'accueil prévus au règlement, il conviendra d'en informer la direction avant la date concernée.

Pour les départs anticipés une décharge doit être signée au préalable, afin d'en informer l'équipe d'animation.

II-Le public visé

a. Personnes concernées

L'Accueil de Loisirs Le Cabanon accueille les enfants :

- Âgés de 3 à 11 ans (3 ans révolus, scolarisé et propre) durant les mercredis des périodes scolaires.
- Âgés de 3 à 13 ans (3 ans révolus, scolarisé et propre) durant les vacances scolaires.

Sa capacité d'accueil est

- De 86 enfants âgés de 3 et 13 ans les mercredis.
- De 124 enfants âgés de 3 à 13 ans durant le mois de Juillet.
- De 76 enfants âgés de 3 et 13 ans durant le mois d'Aout et les petites vacances scolaires

Une priorité est donnée aux habitants de Miribel.

Dates	Ages	Classe	Noms	Nombres
Mercredis	3-5 ans	MS, GS	LES PAPILLONS	30
	6-7 ans	CP, CE1	LES LAPINS	28
	8-10 ans	CE2, CM1, CM2	LES RENARDS	28
TOTAL				86

Dates	Ages	Classe	Noms	Nombres
Petites vacances scolaires et aout	3-5 ans	MS, GS	LES PAPILLONS	16
	6-7 ans	CP, CE1	LES LAPINS	24
	8-10 ans	CE2, CM1, CM2	LES RENARDS	24
	11-13 ans	Collégiens	LES SODAS	12
TOTAL				76

Dates	Ages	Classe	Noms	Nombres
Juillet	3-4 ans	PS, MS	LES CHENILLES	24
Juillet	5 ans	GS	LES PAPILLONS	24
	6-7 ans	CP, CE1	LES LAPINS	36
	8-10 ans	CE2, CM1, CM2	LES RENARDS	24
	11-13 ans	Collégiens	LES SODAS	16
TOTAL				124

b. L'accueil d'enfants en situation de handicap

Un enfant porteur de handicap est un enfant parmi les autres qui a besoin de découvrir, jouer, être en groupe, avoir des adultes qui l'aident et auxquels il peut s'identifier et avoir d'autres enfants avec lesquels il peut partager. C'est un être à part entière qui a besoin d'une attention spécifique adaptées à ses besoins. Le rôle de l'animateur est de permettre l'échange entre les enfants.

L'équipe d'animation met en place tous les moyens possibles pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions, selon la situation de handicap qui sera étudiée avec la famille au moment de l'inscription.

Le directeur de l'accueil de loisirs est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs.

III- Les objectifs

1- Le Projet Educatif de la Fédération

« Quels que soient les âges de la vie, nous disposons de quatre leviers d'action majeur qui permettent de révéler à chacun, ce que nous nommons les compétences citoyennes :

- investir le temps libre pour grandir et s'émanciper ;
- développer les capacités à penser le monde ;
- éduquer et former tout au long de la vie ;
- accompagner les initiatives et les projets ; »

« Notre contribution est ainsi de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt pour les autres ; »

Extrait du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange.

Lors de notre action, à destination de l'enfance, nous veillerons à prendre en compte les besoins psychologiques et physiologiques de chacun, dans le respect des spécificités liés à son âge et à ses capacités. Nous prendrons soin d'organiser un accueil sécurisé et convivial.

Les temps d'action que nous mènerons ne devront pas être considérés comme un seul mode de garde mais plutôt comme un espace d'éveil, et de loisirs intégré à une démarche éducative.

2- Les objectifs éducatifs de l'accueil de loisirs

Objectif général	Pourquoi ?	Comment ?
Education à la citoyenneté	Pour que les enfants s'expriment, donnent leur avis, débâtent... Mais aussi pour qu'ils puissent comprendre en toute simplicité la société dans laquelle ils évoluent.	Par le biais de divers supports tels que : - La quotidienne du journal du petit citoyen, - Les jeux de carte « j'aime-j'aime pas » « on devrait-on devrait pas »... - Les livrets « Et si on se parlait ? » - Le petit conseil ou la ronde (un groupe d'enfant avec une animatrice)...
Favoriser le bien-être dans la structure	Pour que les enfants se sentent bien et que les locaux soient adaptés à leurs besoins, pour que la circulation dans les locaux soit améliorée.	En aménageant une salle réservée pour les 4-5 ans à l'étage. En créant des espaces thématiques dans cette salle.
Accès à la culture	Pour que les enfants puissent susciter de nouvelles passions et assouvir leur soif de découverte.	En intégrant dans les programmes d'animations des spectacles régulièrement et en préparant la sortie en amont avec les enfants.
Connaissance du territoire	Pour que les enfants puissent se repérer et leurs permettre de découvrir les différentes structures qui peuvent les accueillir.	En maintenant régulièrement des partenariats avec les associations de leur ville mais aussi sur le territoire.

3- Les objectifs pédagogiques

« Permettre à l'enfant de se construire au sein de la collectivité. »

• Accueillir chaque enfant et chaque famille individuellement :

- S'informer sur l'actualité de chaque enfant (petit-déj' pris ? fatigue, humeur...) ;
- Informer l'équipe ;
- Faire visiter la structure aux nouveaux ;
- Considérer les parents comme des partenaires d'éducation de leur enfant ;
- Donner envie de jouer à chaque enfant en créant des espaces de jeux libres et attractifs ;
- Inviter les parents à jouer ;
- Accompagner les enfants dans la vie quotidienne ;
- Etre à l'écoute de chaque enfant ;
- Accompagner chaque enfant dans son projet ;
- Ne pas obliger à manger de tout mais à goûter de tout ;
- Prendre en compte les spécificités de chacun ;
- Expliquer le programme de la journée ;
- Raconter la journée vécue au centre à chaque parent ;
- Valoriser sans inventer la journée vécue par l'enfant.

• Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe :

- Construire un programme en fonction de l'envie des enfants ;
- Ne pas s'interdire de modifier le programme prévisionnel ;
- Faire un bilan de chaque journée avec les enfants ;
- Garder des traces des bilans pour les réunions ;
- Favoriser les jeux collectifs et coopératifs ;
- Varier les types de jeu afin de valoriser les compétences de chacun.

• Favoriser le vivre ensemble :

- Responsabiliser chacun sur le respect de l'environnement du centre (intérieur et extérieur) ;
- Respecter le travail du personnel technique ;
- Développer l'appropriation des enfants de leur territoire ;
- Impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne du centre ;
- Etre cohérent entre ce que l'on dit et ce que l'on fait : « valeur d'exemple » ;
- Faire avec l'enfant et ne pas se contenter de faire faire ;
- Aider les enfants à faire seul ;
- Jouer avec l'enfant.



« Permettre à l'enfant de s'épanouir par l'accès aux loisirs, à la culture et aux cultures. »

• Susciter l'intérêt et la curiosité de l'enfant :

- S'interdire de refaire des jeux « classiques » simplement parce qu'ils « marchent bien » ;
- Explorer les ressources du centre et de son territoire ;
- Réorganiser les salles en fonction des besoins ;
- Tenir compte des thèmes de la journée et/ou de la semaine ;
- Développer l'imaginaire et la sensibilisation ;
- Mettre en place des activités que l'on n'a pas l'habitude de faire soi-même ;
- Incarner des personnages ;
- Préparer son activité en amont ;
- Echanger sur sa pratique avec l'équipe ;
- Réfléchir à ce que l'on peut apporter de plus à un enfant que ce qu'il connaît déjà.

• Favoriser l'initiation, la découverte et l'expérimentation :

- Repérer les goûts et les envies des enfants ;
- Apporter de réelles connaissances, de réels savoirs et savoir-faire ;
- Faire en sorte que l'enfant apprenne parce qu'il joue ;
- Développer le partage de savoirs entre les enfants ;
- Favoriser et accompagner les initiatives des enfants ;
- S'interdire de faire des activités de type « scolaires » et occupationnelles ;
- Favoriser les simulations de situations réelles par le jeu ;
- S'interdire des activités manuelles inadaptées.

• Favoriser le jeu sous toutes ses formes :

- Promouvoir toutes les formes de jeu ;
- Permettre aux enfants de découvrir des jeux de plein air, d'expression... ;
- Organiser des temps de jeu où l'enfant peut choisir.

4- Les projets d'activités

L'équipe de direction et l'équipe pédagogique partagent un temps consacré à l'écriture des projets d'activités en amont de la période.

C'est ensemble qu'ils s'assurent de la cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement personnel de l'enfant, dans le respect des rythmes qui lui sont propres. L'activité ne doit pas être une fin en soi, mais bien un moyen, un support pour permettre à chacun de s'affirmer, de se découvrir et par la même de grandir et de développer ses relations à l'autre. En ce sens, nous refusons de parler de « moyen d'occuper l'enfant » pendant un temps donné mais bien de projet d'animation au service des besoins, des attentes d'un territoire et de son public.

Nous devons être force de propositions et d'adaptations. Nous devons demeurer en permanence à l'écoute des enfants ; nous devons apprendre à connaître notre public.

La direction propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. Effectivement, pour l'ensemble des projets d'activités proposés, des étapes sont à respecter : détermination d'un objectif spécifique, préparation, communication à l'ensemble de l'équipe, sensibilisation auprès des enfants, réalisation, rangement et bilan avec les participants, évaluation en équipe.

Par un souci d'innovation, d'expérimentation et de découverte, aucun projet ne sera reconduit simplement parce qu'« il a bien fonctionné », mais seulement s'il répond à des objectifs spécifiques, définis par le projet pédagogique.

Chaque fois qu'il le sera possible, nous laisserons à l'enfant le choix de son activité tout en motivant chez lui un esprit de groupe.



5- La journée-type

Tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation.

La journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant.

PAPILLONS **3/5 ans** **Journée type**

7h30 8h30	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET
8h30 9h00	Accueil Ecole Maternelle Ecole Odette JOLY
9h00 9h45	Ronde du petit conseil
15 MNS	Bol d'air
10h00 11h00	ACTIVITE
30 MNS	Temps libre
11h30 12h15	Repas au 1^{er} service
30 MNS	Temps libre
15 MNS	Passage aux toilettes
13h00 13h30	Temps de repos
13h30 15h00	Temps calme
15 MNS	Bol d'air
15h15 16h00	Activité
16h00 16h30	Goûter + Bilan
30 MNS	Temps libre
17h00 17h30	Accueil Ecole Odette JOLY
17h30 18h30	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET

Journée Type **LAPINS** CP/CE1 – 6/7 ans

7h30 9h00	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET
9h00 9h45	PETIT CONSEIL
15 minutes	Bol d'air
10h00 11h00	ACTIVITE
30 minutes	Temps libre
11h30 12h15	REPAS 1^{er} service
30 minutes	Temps libre
12h45 13h45	Temps de repos/calme
15 minutes	Bol d'air
14h00 15h30	ACTIVITE
30 minutes	Temps libre
16h00 16h30	GOÛTER + Bilan
30 minutes	Temps libre
17h00 18h30	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET

Journée Type **RENARDS** CE2, CM1, CM2 – 8/10ans

7h30 9h00	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET
9h00 9h45	PETIT CONSEIL
15 minutes	Bol d'air
10h00 11h00	ACTIVITE
30 minutes	Temps libre
11h30 12h15	REPAS 1^{er} service
30 minutes	Temps libre
12h45 13h30	Temps de calme
15 minutes	Bol d'air
13h45 15h30	ACTIVITE
30 minutes	Temps libre
16h00 16h30	GOÛTER + Bilan
30 minutes	Temps libre
17h00 18h30	Accueil collectif Ecole élémentaire Edgar QUINET

6- Précisions sur les différents moments de la journée

• 7h30/9h00 : L'ACCUEIL DU MATIN / TEMPS LIBRE CALME

A quoi ça sert ?

Moment d'adaptation pour les enfants, il permet de prendre ou reprendre leurs repères, de se réveiller en douceur ; de faire la transition entre les parents et l'accueil de loisirs, en douceur. Il est essentiel que les parents et les enfants se sentent accueillis, sécurisés et en confiance à la fois par les adultes et par des espaces aménagés pour les enfants.

Comment ça se passe ?

Les enfants ont le choix entre plusieurs espaces de jeux : jeux d'initiation (par exemple : dinette, petites voitures...), jeux de société, livre, jeux de construction (par exemple : kapla, puzzle...), dessin, dans le hall d'accueil ; en cas de beau temps, les jeux extérieures (échasses, ballons etc....) sont mis à disposition pour les enfants.

Ces espaces sont faits pour donner envie aux enfants de jouer.

Rôle de l'animateur

Le directeur ou l'adjoint est responsable de l'accueil des familles ; Il note les enfants arrivés et prend note des informations importantes transmises par les parents. C'est également le moment pour la direction d'échanger avec les parents.

Les animateurs se répartissent en fonction de là où se trouvent les enfants et **jouent avec eux** ! C'est aussi à ce moment qu'un animateur (avec un ou plusieurs enfants volontaires) met en place l'activité et apporte le matériel nécessaire pour préparer celle-ci.

Lorsque la fin du temps d'accueil est annoncée, le rangement est fait par les enfants accompagnés des animateurs.

Le rassemblement des groupes s'organise dans le calme. Les enfants sont emmenés dans leurs salles respectives afin de présenter la journée et de faire le petit conseil.

• 9h00-9h30/10h00 : LE PETIT CONSEIL (ou la ronde du matin)

A quoi ça sert ?

C'est un temps de regroupement. C'est le moment de se dire bonjour, d'échanger, de chanter, de raconter des histoires, de rappeler les règles de vie et de présenter la journée. C'est un moment où les enfants peuvent exprimer leurs idées d'activités.

Comment ça se passe ?

Les enfants sont regroupés avec les animateurs et vont prendre la parole par le biais de petits jeux, chants, sketch, mimes

Rôle de l'animateur

Les animateurs sont assis avec les enfants.

Ils distribuent équitablement la parole à tous les enfants qui le souhaitent afin que ceux-ci puissent s'exprimer librement.

• 10h00/11h00 : LE TEMPS D'ACTIVITE

A quoi ça sert ?

Il doit être un moment de découverte pour l'enfant. L'activité doit permettre de développer sa créativité, son imaginaire et sa curiosité.

Les activités sont pensées et préparées en amont en équipe. Les animateurs proposent également des activités spontanées telles que les chants, histoires et autre...

Comment ça se passe ?

La mise en place d'une sensibilisation (mise en ambiance, musique, déguisements) est posée afin de mettre dans le thème du séjour les enfants.

La durée de l'activité doit être raisonnable, afin de ne pas lasser l'enfant et adaptée à la tranche d'âge (30 mn pour les Chenilles, Papillons, jusqu'à 1h pour les Lapins, Renards).

Les résultats des activités sont des produits nés de l'imagination des enfants, que ce soit à rapporter à la maison, pour décorer le centre, ou pour une représentation.

Les animateurs accompagnent l'enfant à s'investir, s'émanciper, développer ses capacités à travers le jeu, la découverte, la manipulation.

Rôle de l'animateur

Les animations doivent se faire en petits groupes afin d'éviter le bruit et l'excitation, elles sont variées, sportives, culturelles, manuelles, scientifiques, le plus souvent en lien avec le thème du séjour. Les grands groupes sont privilégiés pour les jeux sportifs extérieurs.

Les animateurs jouent avec les enfants.

• 11h00/11h30-12h00/12h30 : HYGIENE

A quoi ça sert ?

Il est important de formaliser ce moment et de prendre le temps d'apprendre les gestes du quotidien.

Comment ça se passe ?

Privilégier les petits groupes et s'assurer que chaque enfant passe aux toilettes et se lave les mains avant les repas.

Rôle de l'animateur

Faire avec, accompagner, expliquer...

Animer au maximum ces temps (chanson, concours de mousse...)

Se répartir aux endroits stratégiques (toilettes, lavabos, couloir, entrée...)

Vérifier que la propreté des lieux soit respectée et préservée.





• 11h30/12h30-12h30/13h30 : LE REPAS

A quoi ça sert ?

Moment de convivialité et de partage, l'animateur doit faire de ce temps un vrai moment privilégié avec sa table.

C'est aussi un temps où l'animateur peut participer au développement de l'autonomie de l'enfant et de la découverte de nouveaux aliments.

Il s'agit également de développer l'esprit d'équipe avec les agents de service de restauration par tous les moyens.

Comment ça se passe ?

Les assiettes et couverts sont installés avant le repas par les agents de service avec les enfants. Selon le nombre d'enfants il y a 1 ou 2 services. Les enfants ont le choix de manger avec qui ils veulent.

Une fois tout le monde installé, un enfant volontaire annonce le repas, fait le rappel des consignes, comme par exemple ne pas gaspiller, parler doucement dans le calme.

Les enfants, accompagnés des animateurs, débarrassent et nettoient les tables.

Les animateurs participent au service des plats chauds notamment.

Rôle de l'animateur

Un animateur par table afin de réguler le bruit, s'assurer que chaque enfant goûte de tout, mange à sa faim et aide si besoin. Il régule également la distribution du pain.

On ne force pas un enfant à manger, mais on demande à chacun de goûter. L'animateur, avec ses trucs et astuces, incite l'enfant dans cette découverte.

Veiller au respect des régimes alimentaires des enfants concernés.

Veiller à respecter le personnel de service et à quitter la table que lorsqu'elle a été correctement débarrassée et nettoyée.

C'est aussi un moment de discussion, d'échange avec les enfants.

• 12h30/14h30-13h30/14h30 : SIESTE/TEMPS CALME

A quoi ça sert ?

Moment essentiel pour le rythme de l'enfant, le temps calme permet de digérer, de se ressourcer, de se reposer pour ceux qui le souhaitent ou qui en ont besoin.

Comment ça se passe ?

L'équipe met tout en œuvre pour que cet espace soit un lieu propice pour les enfants à savoir :

- une salle calme et accueillante, sécurisante, aménagée à l'échelle de l'enfant avec des couchettes pour les Chenilles et les Papillons.

- où l'animateur assure une présence et où les doudous et les sucettes sont les bienvenus.

Rôle de l'animateur

Garant d'une ambiance favorisant le calme, il reste quand même en temps d'animation où il propose, incite les enfants à faire quelque chose (sieste, lecture, coloriages, petits jeux, ...).

Le temps calme est un moment organisé, d'animation pure, pendant lequel chaque animateur utilisera ses compétences personnelles (histoires, chants, comptines, musique).

Le temps calme est aussi le moment pendant lequel les animateurs peuvent prendre une pause par roulement et de manière équitable.

• 16h00/16h30 : GOUTER

A quoi ça sert ?

Comme tout repas, il doit être un moment convivial. Il répond à un besoin et donc à aucun moment le goûter ne peut être une récompense.

Comment ça se passe ?

Disposé dans un placard, il sera de la responsabilité de chaque animateur de prendre le goûter en fonction du nombre d'enfant.

Des boissons sont également mises à disposition avec des gobelets ; merci de faire la vaisselle (avec ou sans les enfants !)

Rôle de l'animateur

On n'oblige pas un enfant à goûter.

Ça peut être un temps de bilan (même chez les maternels !) avec les enfants qui servira de base pour les bilans d'équipe.

• 17h00/18h30 TEMPS LIBRE/ TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR

A quoi ça sert ?

Moment important pour l'enfant et souvent privilégié avec l'animateur, la présence ACTIVE de l'adulte est donc primordiale.

Moment d'échange avec les parents, ne pas hésiter à valoriser leur enfant, voir les inviter à prendre le temps de jouer tous ensemble.

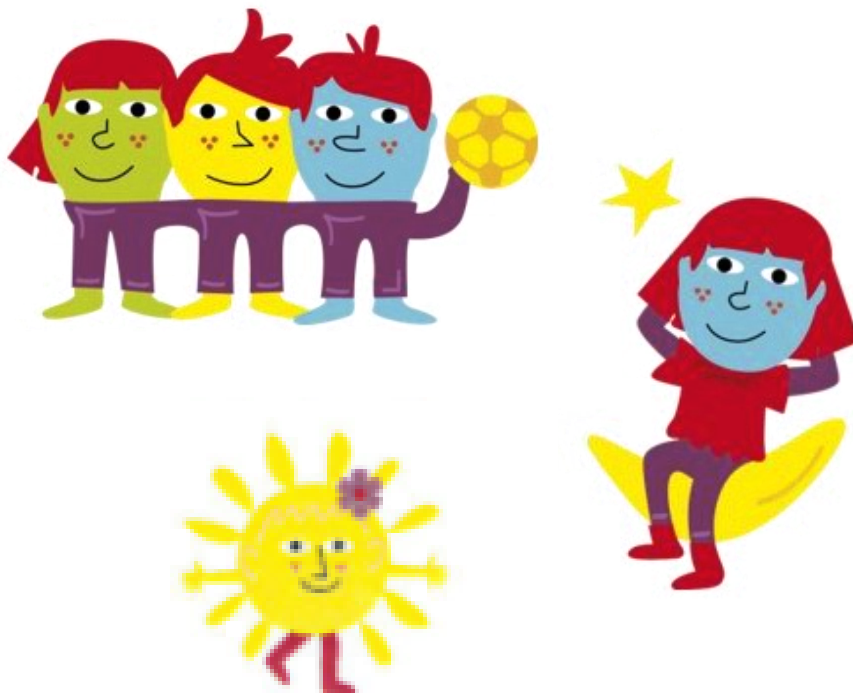
Comment ça se passe ?

Même organisation que le matin. Mise en place d'espaces favorisant le jeu libre.

Rôle de l'animateur

Un animateur à l'accueil qui prend le temps d'échanger avec chacun des parents tout en s'assurant que l'enfant part avec son responsable légal ou une personne autorisée.

Les autres se répartissent en fonction des enfants sur les espaces de jeu.



IV- Les moyens

1- Humains

✓ **Le Directeur :**

Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est une des personnes référentes pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles).

Il transmet, explique le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe.

Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique.

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Il travaille en lien avec son Délégué Territorial à l'Animation référent, cela lui permet d'inscrire le travail de son équipe dans le mouvement de la Fédération Léo Lagrange. Il est ainsi en capacité de mobiliser les ressources de la Fédération Léo Lagrange afin d'alimenter le travail de son équipe.

Enfin, il assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire. Pour cela, il travaille en étroite collaboration avec les différents services de son établissement régional ainsi que ceux de la Mairie.

De ce fait, il assure le lien entre les usagers (familles, enfants), les professionnels, la collectivité et les institutions.

✓ **La directrice adjointe :**

Elle a pour rôle d'accueillir les parents si le directeur ne peut pas s'en occuper. Elle coordonne l'équipe d'animation et joue un rôle formateur auprès de tous les animateurs et porte une vigilance particulière aux animateurs stagiaires et sans formation.

Elle veille également au bon déroulement des activités et est présente le plus possible avec les enfants et les animateurs.

Elle peut également être amenée à gérer des conflits entre animateurs et aider à instaurer un climat de confiance entre tout le monde. Enfin, elle aide le directeur à l'intendance.



✓ **L'équipe d'animateurs et animatrices :**

Ce sont les premiers responsables des enfants.

Les animateurs/animatrices sont les relais de la direction. Ils sont de ce fait garants de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Pour cela, ils doivent :

- Accueillir les enfants avec le sourire et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.
- Communiquer les informations importantes à leurs collègues, et au directeur.
- Assurer un lien avec les parents en début et fin de journée.
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur de la structure.
- Etre dynamiques, savoir prendre des initiatives à bon escient, assumer un rôle éducatif auprès des enfants sur tous les temps de la vie quotidienne, aider l'enfant à devenir autonome.
- Etre disponibles pour les enfants, mais aussi de l'équipe d'animation et de la direction. Tout échange et conseil ou remarque doivent être utiles et enrichissants, cela ne doit pas être une délation mais une occasion d'être force de proposition afin que tout problème trouve une solution.
- Proposer des activités nouvelles et variées en essayant d'intéresser les enfants et en prenant en compte leurs demandes.

Ils participent donc à la mise en œuvre du projet pédagogique. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'animations.

Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés, en prenant compte de l'âge des enfants mais également en prenant en compte les objectifs de la structure.

Une bonne entente dans l'équipe d'animation se fera ressentir auprès des enfants.

Pour cela, différentes règles sont à respecter :

- Une tenue correcte et confortable sera exigée ;
- La pause se fera par roulement au moment du temps calme et hors de la vue des enfants ;
- Le téléphone portable ne doit servir qu'en cas d'urgence ;
- L'alcool et les stupéfiants seront interdits à l'intérieur du centre et tout comportement montrant la prise avant ou pendant les heures de travail d'une de ces substances sera sanctionnée ;
- Les relations dans l'équipe d'animation doivent être courtoises (se dire « bonjour », « s'il te plaît », « merci » ...) ;
- Les animateurs ne devront pas montrer leurs désaccords devant les enfants.

2- Les Locaux

• Ecole Odette Joly

- Une salle d'activités composée de tables, chaises et jeux adaptés aux enfants
- Un WC PMR
- Une salle de motricité pour y réaliser des activités sportives
- Une salle de repos où sont installées les couchettes
- Une salle de sanitaires et douches adaptés aux enfants
- Une cours extérieure équipés de structures de jeux et d'une partie couverte
- Une classe supplémentaire (uniquement en juillet)

• Ecole Edgar Quinet :

- Deux salles d'activités
- Un sanitaire adapté aux enfants et adultes
- Une salle d'activités qui se situe dans la cour
- Des sanitaires à proximité de la salle extérieure
- Une cuisine permettant la préparation des repas
- Un réfectoire pour permettre la restauration collective
- Un préau dans la cour

• Bureau :

- Secrétariat administratif
- Stockage du matériel pédagogique



3- Financiers

Les Tarifs :

L'Accueil de Loisirs pratique des tarifs en fonction du lieu d'habitation et du quotient familial des familles.

Familles **MIRIBEL**

Mercredis et Vacances

Quotient	Tarif Journée	Forfait Journée	Forfait Semaine	Mini-camp
	MERCREDI ou 1 jour vacances	(Dès 2 jours/semaine)	(Du lundi au vendredi)	2 nuits/3 jours
QF1 < 450	11,22 €	10,66 €	52,17 €	38,10 €
QF2 451 - 765	11,73 €	11,15 €	54,55 €	41,60 €
QF3 766 - 1 100	13,26 €	12,60 €	61,66 €	50,03 €
QF4 1101 à 1500	18,36 €	17,44 €	85,37 €	67,63 €
QF5 1501 à 2000	21,42 €	20,84 €	101,98 €	77,81 €
QF6 >2000	23,46 €	22,29 €	109,09 €	82,16 €

Familles **Hors MIRIBEL**

Mercredis et Vacances

Quotient	Tarif Journée	Forfait Journée	Forfait Semaine - 7%	Mini-camp
	MERCREDI ou 1 jour vacances	(Dès 2 jours/semaine)	(Du lundi au vendredi)	2 nuits/3 jours
QF1 < 450	13,87 €	12,97 €	63,51 €	46,88 €
QF2 451 - 765	14,74 €	13,86 €	67,83 €	49,74 €
QF3 766 - 1 100	17,24 €	16,38 €	80,16 €	61,37 €
QF4 1101 à 1500	20,81 €	18,90 €	92,49 €	71,99 €
QF5 1501 à 2000	24,94 €	22,67 €	110,99 €	83,32 €
QF6 >2000	27,44 €	25,19 €	123,32 €	90,88 €

Les partenaires financiers :

- ✓ La CAF de l'AIN.
- ✓ La SDJES/DESDEN.
- ✓ La Mairie.

V- La communication

1- Les relations Enfants / Animateurs

L'objectif pour l'animateur est de libérer la parole de tous les enfants.

Pour cela, l'équipe accorde une importance toute particulière aux temps de parole (petit conseil du matin ou ronde du soir) qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leurs loisirs.

C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

2- Les relations avec les familles

La communication et le contact s'établissent au moment des inscriptions, et au moment des arrivées et départs des enfants. Ils passent aussi par :

- Une communication via les réseaux sociaux Kidizz, Facebook ainsi que par mail.
- Un questionnaire de satisfaction est également communiqué aux familles au minimum une fois par an.



ACCUEIL DE LOISIRS LEO LAGRANGE CENTRE EST



**léo lagrange
animation**

<https://lecabanon-miribel.org>



Leo Lagrange Miribel



Leolagrangemiribel



@LLCEcabanon



Application à télécharger



Les SITES :
Les écoles du centre
Maternelle : Odette JOLY
Elémentaire : Edgard QUINET
Place de l'Hôtel de ville
01700 MIRIBEL

Directeur : Mr MARTINEZ Yohann
06.76.77.80.56

Directrice adjointe : Mme BARBUT Pascale
06.67.88.48.79

Mail : lecabanon@leolagrange.org



VI- L'évaluation

1- Les réunions d'équipes

La direction organise des réunions d'équipes régulières. Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont élaborés.

Projet pédagogique 2026

Le projet pédagogique est réajusté chaque année en fonction des bilans des équipes et des contraintes extérieures impactant le fonctionnement (locaux, ...).

2- Les bilans d'activités

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

3- La Charte de Qualité

La Charte de Qualité a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité.
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité.
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité.

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre

4- Les critères d'évaluations

- La pertinence de l'action :
- Les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés ?
 - Les objectifs sont-ils adaptés au public ?
 - Les objectifs sont-ils adaptés au contexte ?



- L'efficacité de l'action :
 - Les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ?
 - Quelles ont été les difficultés rencontrées ?
 - Les solutions choisies étaient-elles adéquates ?
 - Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ?
- L'efficience :
 - Les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- L'utilité :
 - L'action a-t-elle un impact sur le public ?
 - L'action a-t-elle un impact sur le comportement ?
 - L'action a-t-elle un impact sur leurs pratiques ?
- La cohérence :
 - Les différentes composantes des projets vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ?
 - Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives et les valeurs de l'organisateur ?

Accueil de loisirs **Léo Lagrange Animation** **Le Cabanon**



17 rue Joseph Carre
01700 MIRIBEL

Tel : 04.78.55.55.01
06.76.77.80.56

Mail : lecabanon@leolagrange.org

Site Internet : <http://lecabanon-miribel.org>